



République Française  
\*\*\*\*  
Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-sur-mer

Le 12 Juillet 2026  
**LES PEINTRES DANS LA RUE**

Samer, le 10 avril 2026,

Madame, Monsieur.  
Chers Amis,

Nous serions heureux de vous compter parmi nous, laissant parler votre talent avec vos pinceaux et crayons (peinture, fusain, aquarelle, ...). Et pour laisser encore plus libre court à votre imagination (aucun thème ne sera imposé).

Que vous soyez peintre d'exception ou peintre en herbe, à vos pinceaux, lors de cette journée qui vous met en avant ! Si vous le désirez, vous pouvez faire estampiller votre toile.

Vous serez accueilli dès 9 heures 30 en salle du Conseil en Mairie, puis vous vous disperserez dans la commune afin de débiter votre tableau. De 13 heures à 14 heures, un repas froid sera à votre disposition (nous éviterons ainsi le gaspillage), puis retour à vos pinceaux. Dès 17 heures, dépôt de vos œuvres en mairie, qui pourront ainsi être appréciées par le public.

Un jury anonyme se réunira, les 3 premiers de chaque catégorie recevront un lot (bons d'achat).

Une exposition temporaire jusque fin août s'en suivra, afin que le public puisse admirer vos créations, et pourquoi pas les faire acheter par les visiteurs (vous y marquez vos coordonnées).

Chacun amène son matériel, la mairie n'avançant aucun frais. Le plateau-repas vous sera tout de même offert par la Ville de Samer.

Vous trouverez ci-joint le détail de cette journée,

Espérant votre présence, recevez, Madame, Monsieur, Chers Amis, l'expression de mes meilleures salutations.

**Christophe Douchain**  
Maire de Samer  
Vice-Président de la CCDS

**Valérie Delattre**  
Conseillère municipale déléguée  
en charge de la culture et du patrimoine



## DETAIL DE LA JOURNEE DU 12 JUILLET 2026

(Attention : le nombre de places est limité à 40)

**9h30** : accueil en mairie avec boissons et viennoiseries – Dès que possible, dispersion sur les lieux (un plan sera à votre disposition). Pour garer votre véhicule, merci d'utiliser le pass mis à votre disposition pour la Place de l'Abbaye.

**13h00** : repas en mairie, avec buffet froid ou repas végétarien sur demande

**Vers 14h00** : retour à vos pinceaux

**17h00** : dépôt des œuvres en mairie. **Attention, seul le tableau du jour sera exposé.**

Veillez à y apposer vos coordonnées (téléphone, mail) ainsi que le prix, afin que le public qui le souhaite puisse les acquérir, sans intervention de la commune.

En cas de mauvais temps au cours de la journée, la salle des fêtes sera mise à votre disposition, afin que vous soyez à l'abri et que vous puissiez terminer vos travaux.

**18h30** : remise des prix pour les 3 premiers tableaux de la catégorie adulte et les 3 premiers de la catégorie – de 16 ans. Un apéritif de remerciement vous sera alors proposé à l'occasion du vernissage.

Dans un souci d'organisation, nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre bulletin d'inscription **avant le 25 juin 2026** par courrier ou par mail à : [culture.patrimoine@ville-samer.fr](mailto:culture.patrimoine@ville-samer.fr).

A bientôt !

L'Équipe Municipale



## LES PEINTRES DANS LA RUE – 12 juillet 2026

Madame  Monsieur Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

**Pour les peintres mineurs, ils devront impérativement être sous la protection d'un adulte.** Age du jeune : \_\_\_\_\_

Prénom de la personne accompagnante : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

**Buffet froid** : il est gratuit pour le participant et pour l'accompagnateur du peintre mineur.

Les accompagnants pourront participer au repas, moyennant la somme de 14 €. Merci de joindre un chèque du montant correspondant à l'ordre du Trésor Public.

Nombre de repas supplémentaires : \_\_\_\_\_ X 14 € = \_\_\_\_\_ €.

Signature